

Droit du travail : relations individuelles

PRÉSENTATION

Responsable

Michel MINE

Publics et conditions d'accès

Connaissances de base en droit conseillées (prérequis souhaitables DRS003 ou DRA001).

Objectifs

Acquérir les connaissances fondamentales en Droit du travail concernant les relations individuelles du travail (relation salarié-employeur). Être en capacité de trouver les solutions juridiques à des situations concrètes rencontrées dans les entreprises.

Voir aussi les formations en

- Rémunération
- Droits et libertés
- Discrimination
- Conseil de prud'hommes
- Contrat de travail
- droit disciplinaire
- Aménagement du temps de travail
- Congés payés
- Contrat à durée déterminée
- Contrat à durée indéterminée
- Licenciement
- Travail temporaire

PROGRAMME

Programme

Droit du travail: objet, champ d'application, nature, fonctions, historique.

Sources du droit du travail (droit international, droit de l'Union européenne, droit constitutionnel, législation, conventions et accords collectifs, contrat de travail, jurisprudence). **Organisation juridictionnelle** (cours et tribunaux, notamment Conseils de Prud'Hommes) - **Organisation administrative** - *Administration du travail* (inspection du travail-Directe-ministère du travail/organismes consultatifs et autorités indépendantes).

Libertés et droits de la personne au travail : liberté dans le travail, du travail, d'expression, etc., droit de mener une

vie familiale normale, droit à la santé, etc., égalité de traitement et non discrimination. **Pouvoir de l'employeur** : de direction/d'organisation, de contrôle et de sanction, d'évaluation du travail, etc.

1) Formation du contrat de travail

Recrutement : liberté et limites, procédure de recrutement - période d'essai, etc. **Contrat de travail** : définition, critère, contenu, obligations, clauses contractuelles, contentieux de la requalification - indépendant/salarié

Contrats de travail atypiques : à durée déterminée, à temps partiel, etc. Prêts de main d'oeuvre (à but lucratif - travail temporaire, portage salarial, etc.; à but non-lucratif)

2) Mise en oeuvre du contrat de travail

Rémunération : salaire et accessoires - primes et indemnités; Smic, Rmm; salaire conventionnel (minima de branche,...) et salaire contractuel; égalité de traitement et non-discrimination; paiement et protection de la rémunération

Temps de travail: mesure (définitions), durée et aménagements. Repos hebdomadaire/repos dominical. Jours fériés. Congés annuels payés et autres congés.

Santé et sécurité au travail : obligation/égale de sécurité de l'employeur. Principes de prévention et évaluation des risques. Règles d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (risques organisationnels/psychosociaux, etc.). Devoir d'alerte/droit de retrait du salarié. Formation à la sécurité. Services de santé du travail.

Suspension du contrat : maladie, accident du travail/maladie professionnelle; maternité

Modification du contrat de travail et modification des conditions de travail : pouvoir de l'employeur-droits du salarié; qualification/fonctions, rémunération, temps de travail, lieu de travail, etc.

Droit disciplinaire : règlement intérieur (contenu, procédure et recours, application); procédure disciplinaire et droits de la défense (procédure, sanctions, recours)

3) Rupture du contrat de travail

Licenciement : justification-cause réelle et sérieuse, motif personnel/motif économique, procédures, indemnités de rupture, recours et réparations

Autres modes de rupture du contrat : démission, prise d'acte, résiliation judiciaire, départ à la retraite; ruptures conventionnelles - individuelle/collective; mise à la retraite, force majeure

Délivrance de documents : certificat de travail, attestation Pôle emploi. **Clauses contractuelles** : non-concurrence, dédit-formation, garantie d'emploi.

INFORMATIONS PRATIQUES

Centre(s) d'enseignement

Grand Est

Contact

EPN14 Droit
2 rue Conté 37.3.38
75003 Paris
Tel :01 58 80 87 93
Wane Coumba

Code Stage : DRS101

Equivalence UE

Droit du travail : relations individuelles